



Compte rendu
Conseil portuaire de Kerners
30 novembre 2022

Personnes présentes :

Présidente Suppléante du Conseil Portuaire :

Julie SAUVAGET : Conseillère déléguée aux affaires maritimes

Représentant des personnels du port :

Stéphane TESSIER : Responsable ports et mouillages d'Arzon

Solène CADORET : Agent des ports et mouillages

Usagers du port désignés par l'association des usagers :

Jacques LE PLAT : Président de l'ANAK

Hervé FEURPRIER : Plaisancier

Usagers du port désignés par le Maire :

Henri LOUIS : Passeur des Îles

Yves LE GAC : Plaisancier

Bruno BLANCHO : Kerners Kayak

Assistaient également :

Brigitte PETRO : Responsable Pôle Aménagement-Développement

Pauline NICOLAS : Agent des ports et mouillages

Ordre du jour

- ⊙ Approbation du relevé d'avis du précédent conseil portuaire
(pas d'observations)
- ⊙ Pré-bilan financier
- ⊙ Bilan actions 2022
- ⊙ Bilan passeports escales
- ⊙ Bilan contrat DUO
- ⊙ Projets 2023
- ⊙ Tarifs 2023
- ⊙ Questions diverses

Préambule

Le port de Kerners a connu une belle fréquentation en 2022 entre les plaisanciers, les promeneurs et les passagers pour l'île aux Moines.

Des mesures sont prises depuis quelques années pour préserver davantage cet espace très naturel, navette gratuite et parking payant pour inciter les automobilistes à laisser leurs voitures au parking du Sanso en entrée de ville.

Pour faciliter les déplacements des plaisanciers et pour réduire le stockage des annexes, un service de rade aux horaires élargis a été mis en place en juillet et août et nous avons recruté un saisonnier pour cette mission.

Les retours sont très positifs et le service sera reconduit en 2023 voire, renforcé avec un deuxième saisonnier pour une présence 7 jours sur 7.

Une réflexion a été menée en 2022 sur les embossages du port, deux lignes de tests ont été installées, une réorganisation complète de l'espace et tenant compte de cette période de test est en cours de finalisation et sera mis en place avant la saison 2023.

Pré-bilan financier avant clôture exercice 2022

Les budgets de fonctionnement et d'investissement de ce compte-rendu sont arrêtés au 6 décembre 2022.

Budget de fonctionnement

⊙ Dépenses de fonctionnement :

La prévision des dépenses pour 2022 était de 192 369 euros. Au 6 décembre, 167 973 euros de dépenses étaient réalisées.

Les charges à caractère général étaient prévues à hauteur de 59 985 euros, il faut compter environ 5000 euros de dépenses supplémentaires d'ici la fin de l'exercice soit environ 54500 euros de dépenses.

Les charges de personnel étaient évaluées à 92 285 euros. Contrairement à ce qui a été présenté en conseil portuaire, ce chiffre ne sera probablement pas atteint, car les assurances de la commune viennent de rembourser une partie importante des salaires des agents en arrêt de travail. Il s'agit d'un reliquat datant de plusieurs années. Les dépenses de personnel seront donc environ de 88 500 euros en fin d'exercice.

31 031 euros sont inscrits dans les dépenses pour faire face aux dotations aux amortissements.

Si on extrapole la fin de l'exercice, on peut estimer les dépenses de fonctionnement à environ 174 000 euros.

⊙ Recettes de fonctionnement :

Nous avons estimé en 2021 à 144 150 euros le montant des ventes de produits et prestations de services pour 2022. Nous savions que ce montant était très difficile atteindre mais au 6 décembre toutefois, 95 % de ce chiffre est atteint (soit 137 234 euros).

Ces recettes sont constituées par les droits du domaine portuaire (contrats annuels, temporaires, ...) par la redevance versée par les ostréiculteurs pour leurs parcs (800 euros environ), par la location de la cabane du Passeur des îles (environ 500 euros) et par les redevances passagers (environ 9200 euros).

En 2022, le budget du port de Kerners a bénéficié d'une aide gouvernementale pour combler le déficit financier lié aux deux années 2020 et 2021 marquées par le COVID (44 000 euros)

Résultat budget de fonctionnement au 6 décembre 2022 :

On peut estimer le montant des recettes à 185 500 euros environ soit un excédent du budget de fonctionnement à hauteur de $185\,500 - 174\,000 = 11\,500$ euros environ.

Comparatif chiffres d'affaires 2019/2020/2021/2022 :

(Chiffre en HT)	2019	2020	2021	2022
Contrat annuel	89 773,20 €	89 129,99 €	90 261,97 €	88 079,73 €
Rétribution sur contrat annuel	-399,00 €	- €	- €	-178,35 €
Contrat temporaire + escale	30 032,33 €	26 816,28 €	31 009,54 €	34 023,85 €
Grutage	1 544,12 €	- €	- €	- €
Autre manutention (matage/démâtage ; remorquage ; location BER ; carénage)	544,08 €	- €	- €	139,42 €
Carte Passeport escale	2 778,75 €	2 722,50 €	2 525,00 €	2 298,75 €
Inscription ou renouvellement liste d'attente	- €	2 125,00 €	1 937,50 €	312,50 €
Chiffre d'affaires	124 273,48 €	120 793,77 €	125 734,01 €	124 675,90 €

Commentaires :

- ⊙ Légère baisse des contrats annuels : 88 079 euros de chiffre d'affaires (CA) en 2022 contre 90 261 euros en 2021 dû à un retard dans l'attribution des contrats, ceci ne se reproduira pas en 2023.
- ⊙ En revanche, le CA des contrats de passages a été optimisé par rapport à 2021. Le port de Kerners attire beaucoup de grosses unités surtout en saison estivale et les plaisanciers sont venus en nombre cette année à cette période, ce sont eux également qui voyagent le plus et utilisent le plus le passeport escales.
- ⊙ La facturation des manutentions est faite exclusivement à Port Navalo depuis 2020 car c'est ce budget qui a porté l'acquisition de la grue en 2019.

Budget d'investissement

⊙ Dépenses d'investissement :

217 736 euros ont été inscrits en 2022 en dépenses d'investissement, au 6 décembre 128 500 euros de dépenses ont été réalisées.

Environ 120 000 euros ont été consacrés en investissement à la réorganisation des embossages, deux lignes tests et achat de matériels pour une réorganisation de la zone à réaliser au printemps 2023.

Une vidéo de mise en valeur des ports et mouillages et des études bathymétriques ont également été réalisées en 2022 pour environ 5000 euros.

Les organeaux de la cale de Bilouris ont également été changés pour environ 3500 euros

Il n'y a plus d'emprunt à Kerners.

⊙ Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement sont de 217 735 euros pour un prévisionnel de 217 736 euros. Le solde reporté du budget de 2021 en recette d'investissement est de 169 464 euros.

31 031 euros de recettes correspondant aux dotations aux amortissements sont inscrites au budget et permettent de reconstituer un capital pour l'investissement.

17 240 euros d'excédent de recettes de fonctionnement de 2021 ont été basculés en recettes d'investissement en 2022

Résultat budget d'investissement au 1er décembre 2022

Dépenses d'investissement 2022 = 128 500 euros

Recettes d'investissement 2022 = 217 735 euros

Le budget d'investissement du port de Kerners est en excédent de 89 235 euros.

Le budget de Kerners est équilibré, les finances sont saines, il n'y a plus de dette, il n'y a plus d'emprunt depuis 2020. Les investissements importants réalisés pour la zone d'embossages devraient permettre d'optimiser les mouillages de ce secteur et d'apporter plus de confort aux plaisanciers.

Les membres du Conseil portuaire n'ont pas d'observations particulières sur le bilan financier.

Bilan des Actions 2022

	Coût HT	Recettes HT	En régie
Entretien mouillages partie haute	8 946 €		X
Entretien Mouillages partie basse	15 813 €		
Mutualisation des achats avec Sarzeau			X
Balitage des plages Saint Gildas		2 000 €	
Surveillance des plans d'eau			X
Bacs à marées (Kervégan)			X
Gestion des épaves avec DDTM			
Tri des annexes (17 retirées)			X
Service de rade			X
Vidéo Ports et Mouillages	1 650 €		
Phase TEST embossages	47 150 €		
Matériels pour réorganisation complète de la zone	63 910 €		
Remplacement organeaux cale Bilouris	3 276 €		
GRUE : réparation provisoire en juillet 2022. Démontage mi-décembre 2022			

Bilan passeport escales 2022

Cartes Passeports escale	Nombre			Montant des ventes (HT)		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Port Navalo	19	24	16	577,08 €	703,33 €	478,75 €
Kerners	69	64	57	2 722,50 €	2 525,00 €	2 298,75 €
Zone de Mouillages	32	29	28	1 010,83 €	1 014,58 €	966,25 €
Tout secteur	120	117	101	4 310,41 €	4 242,91 €	3 743,75 €

Les ventes ont légèrement baissé en 2022, on constate toujours que les plaisanciers de Kerners voyagent plus avec ce dispositif passeport escales que les plaisanciers de Port Navalo ou des ZMEL.

Escales reçues dans nos ports et zones de mouillages (HT)	2020	2021	2022
Port Navalo	325 €	412 €	343,98 €
Kerners	385 €	334 €	203,46 €
Zone de Mouillages	120 €	200 €	102,92 €
TOTAL	830 €	946 €	650,36 €

Escales offertes à nos plaisanciers (HT)	2020	2021	2022
Port Navalo	542 €	629 €	239,16 €
Kerners	4 833 €	4 139 €	5 311,88 €
Zone de Mouillages	1 655 €	1 457 €	1 391,60 €
TOTAL	7 030 €	6 225 €	6 942,64 €

Bilan (HT)	2020	2021	2022
Port Navalo	360,08 €	486,33 €	583,57 €
Kerners	-1 725,50 €	-1 280,00 €	-2 809,67 €
Zone de Mouillages	-524,17 €	-242,42 €	-322,43 €
Tout secteur	-1 889,59 €	-1 036,09 €	-2 548,53 €

Commentaires :

Le dispositif « passeport escales » ne peut pas être bénéficiaire pour nos ports et mouillages, les escales en saison se font majoritairement dans de grands ports disposant de services, nous maîtrisons cependant le déficit avec la formule adoptée il y a quelques années et le « passeport escales » reste un outil de communication appréciable qui permet à nos ports et mouillages de figurer dans la brochure annuelle des ports de plaisance.

Rappel formule des escales offertes aux plaisanciers

Sur l'ensemble des zones, la formule proposée en 2021 (2 nuits gratuites dans le Morbihan, 6 hors Morbihan, plus 2 nuits bonus si absence 15 jours consécutifs en juillet et août) sera reconduite en 2022.

Bilan contrats duo Commune/CPM

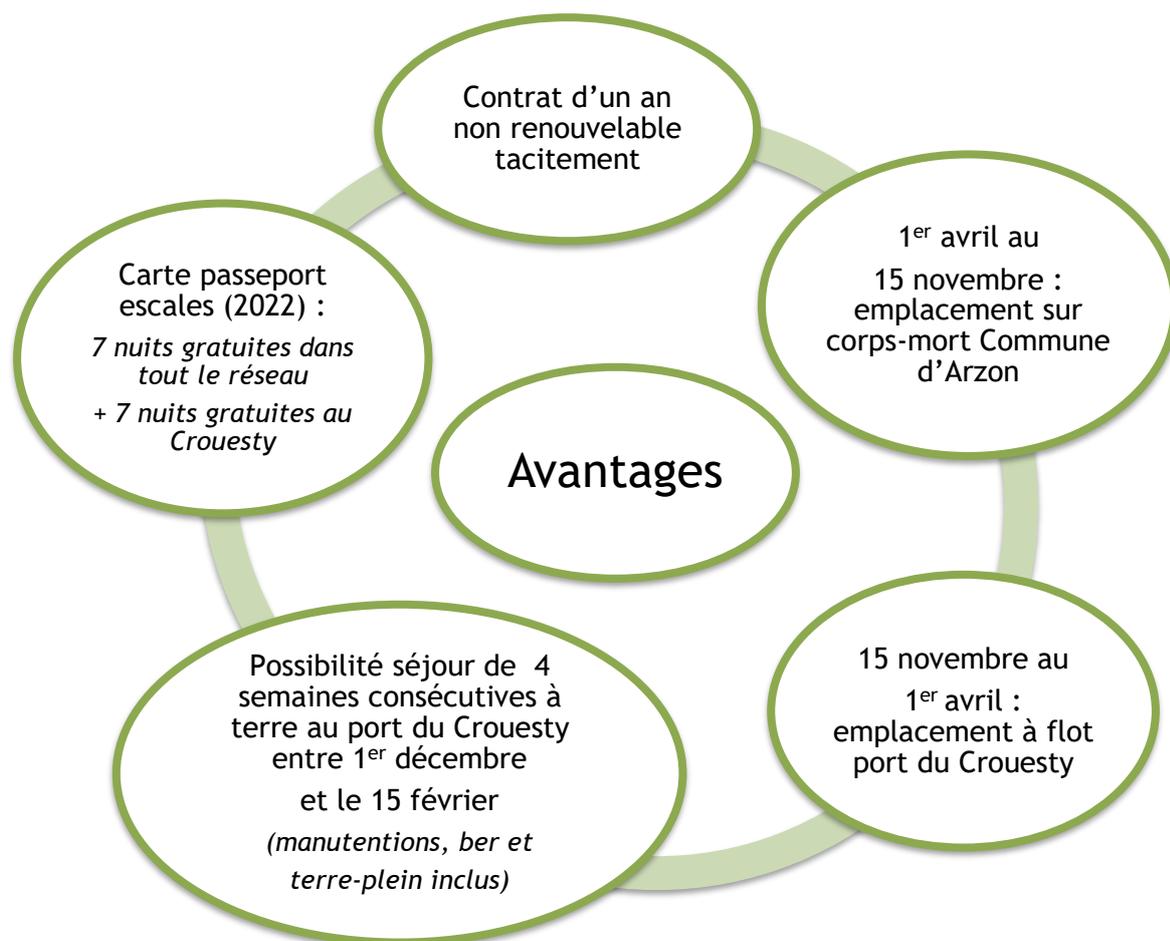
Contrats DUO arrivés à échéance en 2022 non renouvelés : 2

Contrats en cours 2022/2023 : 13

Type et taille des bateaux : 3 bateaux moteurs et 10 voiliers de 6 à 10 m

Estimation des recettes pour la commune : 7 895.70€ en 2022

(la commune perçoit 50% de la redevance minoré des frais de gestion acquis à la CPM d'un montant de 10% de la quote-part perçue par la commune).



Commentaire :

Ce contrat permet aux plaisanciers de trouver une place pour leur bateau sur les ports et mouillages de la commune sans être obligés de s'inscrire en liste d'attente. Toutefois nous nous limiterons à 15 contrats par an pour les bateaux de 6 à 8 mètres privilégiant nos clients de passage. Nous n'avons pas de restrictions pour les contrats DUO proposés aux bateaux moteurs de moins de 6 mètres.

Projets 2023

- ⊙ Re conduite du service de rade

- ⊙ Réorganisation de l’embossage et des chaînes sud avant la saison

- ⊙ Préservation de l’environnement :
 - Planifier le remplacement des mouillages traditionnels par des mouillages innovants sur les herbiers de zostères (obligation du Document Stratégique de la Façade Nord Atlantique Manche Ouest en 2026)
 - Organiser au printemps un atelier avec le Parc Naturel du Golfe du Morbihan et les plaisanciers sur les bonnes pratiques de la plaisance pour l’environnement (date à fixer ensemble sachant que l’AG de l’ANAK est fixée au 13 mai 2023)

- ⊙ Mise en place du paiement en ligne via un espace usagers

- ⊙ Mise à jour des règlements de Police et d’exploitation

- ⊙ Remise en état de la grue de manutention

Tarifs 2023

- ⊙ Augmentation des tarifs annuels de 6.5%
- ⊙ Augmentation des tarifs contrats temporaires de basse saison (octobre à mars) de 6.5%
- ⊙ Augmentation des tarifs contrats temporaires de moyenne saison (avril, mai, juin et septembre) de 12%
- ⊙ Le mois de juin passe en moyenne saison en 2023
- ⊙ Augmentation des tarifs contrats temporaires de haute saison (juillet et août) de 30%
- ⊙ Augmentation du tarif escale de 1 euro en juillet et août.

L'augmentation des tarifs est motivée par plusieurs facteurs :

- ⊙ Coût de l'inflation de plus de 6% en 2022
- ⊙ Besoin d'un saisonnier supplémentaire entre Port Navalo et Kerners pour le service de rade 7/7 jours
- ⊙ Investissements importants (réorganisation embossages, anticipation et planification d'achats de mouillages innovants sur les herbiers de zostères)

Les membres du Conseil portuaire émettent un avis favorable sur les tarifs en soulignant l'intérêt de conserver un service de rade de qualité en juillet et août. Monsieur LE PLAT émet toutefois la crainte de voir les tarifs s'aligner sur ceux de la CPM. Il espère que Kerners gardera toujours l'esprit d'un port communal et préservera son authenticité. Mme SAUVAGET le rassure sur ce point, ce point de vue est partagé par la commune d'Arzon.

Questions diverses

- ⊙ Les plaisanciers expriment le souhait que la commune conserve la gestion du port de Port Navalo à la fin de la concession en 2025. Mme SAUVAGET précise que la commune a présenté un projet au Département et confirme la volonté de la commune de conserver la concession du port au delà de 2025.
- ⊙ L'ANAK émet le souhait de réhabiliter la cale de Porh Mor en mauvais état et qui comporte de nombreux trous. Le service portuaire va examiner cette question et demander un devis pour des travaux.
- ⊙ L'ANAK signale également 2 dériveurs à contrôler en bas de la rue des Vierges.
- ⊙ Il est impératif de rappeler par un panneau que la pêche et la baignade sont interdites dans le port. Un panneau sera installé par le service portuaire avant la saison.
- ⊙ Le Passeur des Iles demande s'il est possible d'installer une signalétique « embarcadère » à l'emplacement où se trouvaient les poubelles auparavant. Une demande en ce sens sera transmise au service en charge de la signalétique en mairie.

Pour le Maire et par délégation
La Conseillère Municipale déléguée
aux Affaires Maritimes et Portuaire
Julie SAUVAGET

